

École Carle
Procès-verbal du conseil d'établissement
21 février 2021 par Zoom

Présence : P = présent A = absent

Marie-Josée Baril (directrice)	P	Jessica Béland-Pilon (parent)	P	Nathalie Boucher (Technicienne en éducation spécialisée)	P
Josée Cubaynes (parent)	A	Stéphanie Richer (enseignante)	P	Isabelle Blanchard (Directrice adjointe)	P
Karine Lavigne (parent)	A	Marie-Josée Villeneuve (orthopédagogue)	P		
Valérie Garneau (parent)	P	René Choinière (enseignant)	P		
Léonie Renaud (parent)	P	Sophie St-Amour (resp. service de garde)	P		

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée : CE2022-01

Mme Garneau effectue la vérification du quorum et présidera l'assemblée en remplacement de Mme Lavigne.

La séance du conseil d'établissement (CÉ) débute à 18h33.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour : CE2022-02

Mme Garneau procède à la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Richer et appuyée par Mme Béland-Pilon.

3. Adoption du procès-verbal du 15 novembre 2021 : CE2022-03

L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Renaud et appuyée par Mme Villeneuve.

4. Parole au public

S.O.

5. Consultation Politique 56-13-01- Répartition des ressources financières aux unités administratives et aux comités.

Mme Baril explique que ceci s'agit d'une consultation dont l'objectif est de recueillir les commentaires du CÉ et de les transmettre au CSSD au courant du mois de mars. Modification apportée à la politique suite à la mise à jour de la loi 105 sur la gouvernance

scolaire. L'objectif est d'arrimer notre façon de transmettre l'argent à celle du ministère de l'Éducation. Modification au niveau des appellations afin d'être compatible avec ceux utilisés par le gouvernement, ce qui va nous permettre d'identifier plus rapidement où l'argent est distribué. Mme Baril passe à travers le document afin d'expliquer les changements apportés. En somme, cette mise à jour va permettre de faciliter le processus budgétaire.

Aucun commentaire ou recommandation n'est apporté par les membres du conseil.

6. Présentation des mesures protégées : CE2022-04

Mme Baril fait une introduction concernant l'enveloppe budgétaire (fond 1 – fond de roulement dans les écoles vs mesures qui sont des sommes octroyées par le ministère de l'Éducation en fonction de différents facteurs tels que la taille de l'école, indice de défavorisation, le nombre de bâtisses, etc.). Mme Baril atteste avoir reçu les montants octroyés à l'école Carle (pages 4 et 5). Mme Baril explique chaque mesure et fourni des exemples pour démontré comment les fonds peuvent être dépensés.

Mme Baril demande une résolution du CÉ pour l'attestation des fonds. Ceci est proposé par Mme Richer et appuyé par Mme Renaud.

7. Mot des enseignants, du personnel de soutien et des professionnels

Mme Richer prend la parole pour soulever la belle journée qu'ils ont eue au domaine de l'ange gardien. Les enfants et les enseignants ont adoré. Elle profite aussi pour souligner les efforts du comité dans l'organisation du «Carlenaval» qui aura lieu ce vendredi 25 février.

8. Mot de la responsable du service de garde

Mme St-Amour indique que des interventions et modifications à l'aménagement ont été faites afin d'assurer la sécurité et la surveillance des élèves. Le service de garde veut assurer l'épanouissement des enfants. La thématique camping de la journée pédagogique du 21 février a été bien reçu par les enfants. C'était beau de voir les tentes montées dans le gymnase.

9. Mot de la présidente

S.O.

10. Mot de la directrice

Mme Baril nous informe qu'il y aura un changement dans le bureau du secrétariat. Mme Nancy qui était en remplacement quitte et sera remplacée par Mme Asselin qui débutera à l'école Carle le 7 mars prochain.

11. Varia

S.O.

12. Levée de l'assemblée : CE2022-05

La levée de l'assemblée est proposée par M. Choinière et appuyée par Mme Villeneuve.

La séance prend fin à 19h08.

La prochaine rencontre est prévue pour le 25 avril 2022.

*Valérie Garneau, Secrétaire du CE
(Parent)*